



INFOS GARDERIE Pâques 2021
du mardi 6 au vendredi 9 avril
du lundi 12 au vendredi 16 avril

!!! ATTENTION !!!

Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent
(attestation de l'employeur des deux parents obligatoire)

Pour les enfants inscrits dans les écoles du réseau libre



de lire attentivement afin de pouvoir compléter au mieux la fiche d'inscription et le virement.

Chers parents,

Le service Enseignement de la commune d'Anderlecht proposera à vos enfants durant les vacances, une garderie animée dans l'école «**Les Pommiers-P24**» située **Allée des Coquelicots, 7 à 1070 Anderlecht.**

Veillez prendre connaissance des conditions d'inscription suivantes et remplir le formulaire ci-joint si vous êtes intéressés.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Compléter entièrement et lisiblement la partie «**inscription**» en vous assurant bien que votre enfant remplit les conditions suivantes :
Etre domicilié à Anderlecht , l'enfant doit être propre (plus de langes).

Dès que les documents sont complétés : Merci de les renvoyer sur l'adresse mail parascolaire@anderlecht.brussels ainsi que d'y joindre *la preuve de paiement , l'attestation BIM (si vous êtes dans les conditions) ainsi que les attestations de vos employeurs.*

La fiche médicale doit être remise au responsable du site le premier jour du stage .

Ces documents doivent nous parvenir avant le 5 mars 2021

Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

Garderie entre 7h00 et 18h00 (gratuit à partir du 3ème enfant)

		Tarif normal	Tarif BIM (avec attestation)
<u>Garderie accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent</u> <u>(attestation de l'employeur obligatoire à fournir)</u>			
Garderie P1	Du mardi 6 au vendredi 9 - (4 jours)	8 €	4 €
Garderie P2	Du lundi 12 au vendredi 16 - (5 jours)	10 €	5 €

Numéro de compte : BE 19 0910 1728 3712

Bénéficiaire : Administration communale d'Anderlecht

Communication : Garderie P1 et / ou P2

NOM-PRÉNOM de l'enfant
Dupont Mathieu

école francophone de votre enfant
ex : IMMI

Organisation / Règlement d'Ordre Intérieur

Ouverture de la porte à 7h-Fermeture de la porte à 9h30

Début activité 9h 30: les enfants ne sont plus admis passé 9h25

Possibilité de venir chercher votre enfant à 12h30 à condition d'avoir prévenu le responsable et l'animateur du groupe le matin à votre arrivée ou à partir de 15h.

Fermeture de l'école à 18h (risque d'exclusion de l'enfant si retard fréquent de la part des parents)



- * **Prévoir OBLIGATOIREMENT une tenue de rechange pour les plus petits en accueil, 1ère ,2ème, 3ème maternelle (nom sur le sac).** Nous n'avons pas de change sur place, il faudra donc venir rechercher ou venir changer votre enfant si vous n'avez rien prévu. Un petit accident peut arriver mais **les enfants doivent être propres.**

Pas de remboursement pour les enfants refusés au stage en cours de semaine car pas propres .



- * Repas : prévoir le lunch (tartines), collation, goûter, des boissons et une bouteille d'eau, dans **un sac au nom de famille de l'enfant.**

L'enfant peut apporter de quoi s'occuper (livres, jeux, marqueurs....) mais pas de jeux électroniques ni gsm



- * Contact : En cas **d'extrême urgence** uniquement durant les stages vous pouvez nous joindre au **0494/57.79.67**



- * **Remboursement.** Uniquement si vous êtes en ordre de paiement et **sur la présentation d'un certificat médical** pour la période concernée.



- * **Pas de jeux électroniques, gameboy, etc**



- * **La Direction se réserve le droit de refuser un enfant pour diverses raisons (retards, non respect des consignes, comportements dangereux ou ingérables...)**

Au vu des circonstances actuelles, les parents ne pourront pas rentrer dans l'école, ils devront également porter un masque à l'extérieur lorsqu'ils attendent pour récupérer leur enfant .

FICHE INSCRIPTION GARDERIE A COMPLETER

!!! ATTENTION !!!

**Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent
(ATTESTATION de l'employeur des deux parents OBLIGATOIRE)**

ECOLE DE VOTRE ENFANT :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : GARÇON OU FILLE

TÉLÉPHONE :

ANNÉE D'ÉTUDE : (ENTOURER SVP)

Maternelles : ACCUEIL - M1 - M2 - M3

Primaires : P1 - P2 - P3 - P4 - P5 - P6

Veillez mettre une X dans les cases de votre choix SVP
Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent
(ATTESTATION de l'employeur OBLIGATOIRE)

		Tarif normal	Tarif BIM (avec attestation)
Garderie accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent (attestation de l'employeur obligatoire a fournir)			
Garderie P1	<u>Du mardi 6</u> au vendredi 9 - (4 jours)	8 €	4 €
Garderie P2	Du lundi 12 au vendredi 16 - (5 jours)	10 €	5 €

Coordonnées de votre médecin de famille :

Problème Médical :

Qui vient chercher l'enfant (NOM + PRÉNOM) des personne(s) :

**JE M'ENGAGE A ME MUNIR DE L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE A LA SANTÉ
DE MON ENFANT**

signature et date :

Communication dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Chers parents,

Comme vous le savez nous sommes dans une période particulière due à l'épidémie de Coronavirus.

Sur base des connaissances actuelles, les enfants en bonne santé encourent très peu de risques de développer des formes sévères de la maladie ; en effet la plupart des enfants contaminés vont généralement présenter des symptômes sans danger pour leur santé. Cependant afin de protéger votre enfant et les autres personnes du stage, **il est impératif de suivre les consignes suivantes :**

- Si mon enfant est atteint d'une maladie chronique, s'il présente un déficit immunitaire ou prend un traitement de corticoïdes à haute dose, je prends l'avis de mon médecin traitant pour voir si mon enfant peut participer au stage.
- Si mon enfant a présenté dans les 7 jours précédant le stage des signes tel que fièvre, toux, difficultés respiratoires..., je demande à mon médecin traitant un certificat précisant qu'il peut fréquenter le stage.
- Si mon enfant ou un membre de la famille ou un ami proche a été atteint de COVID-19 dans le mois précédant le stage, je demande à mon médecin traitant un certificat précisant que mon enfant peut fréquenter le stage.

Attention, en cas d'infection Covid avérée chez un enfant, il y aura une fermeture totale de l'établissement jusqu'à nouvel ordre (quarantaine, désinfection...) et les enfants ne pourront pas se rendre dans un autre lieu de stage communal

Veillez garder cette page chez vous avec les autres papiers concernant le stage afin de l'avoir toujours sous la main .

Veillez également remplir et signer la page suivante afin de la remettre avec le formulaire d'inscription.

En vous remerciant,

Attestation sur l'honneur relative à la participation de mon enfant aux
garderies

A remettre complété le premier jour du stage

*Document destiné au Service de l'Enseignement francophone de la commune
d'Anderlecht.*

[Prénom(s), Nom(s) du papa et/ou de la maman :

Prénom et nom de l'enfant :

École de l'enfant :

Adresse :

Numéros de téléphone joignables pendant le stage :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Informations que vous voudriez communiquer au responsable du stage:

Je soussigné(e) _____, atteste sur l'honneur avoir lu la
[Communication dans le cadre de l'épidémie de COVID-19](#) et m'engager à en
respecter les consignes.

Je m'engage également à informer le responsable du stage de toute maladie
infectieuse se déclarant pendant le stage chez mon enfant ou sa famille.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le

[\[Signature\(s\)\]](#)